



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Se référer aux informations sur les parents titulaires de l'autorité parentale de l'enfant (ou tuteurs légaux de l'enfant) renseignées en page 1 de cette fiche d'inscription. Informations sur « l'enfant », ci-après « le Mineur », renseignées en page 1 de cette fiche d'inscription.

Je soussigné(e) : _____

(1) Déclare avoir l'entière autorité parentale et la pleine responsabilité sur le Mineur et ainsi avoir toute capacité pour consentir valablement la présente autorisation, confirme l'exactitude des renseignements inscrits sur la présente autorisation et être informé(e)s du fait que toute déclaration mensongère est susceptible d'engager ma responsabilité.

(2) Autorise le Mineur à prendre part :

- aux entraînements de handball des jeunes joueurs de la Paris Saint-Germain Academy Handball organisés pour sa catégorie d'âge ;
- aux différents transports rendus nécessaires dans le cadre de l'organisation des Evénements (train ou bus entre les sites) ;
- aux diverses activités proposées dans le cadre des Evénements organisés par ou auxquels participe la Paris Saint-Germain Academy Handball.

(3) Déclare organiser et prendre en charge le voyage du Mineur jusqu'à la Paris Saint-Germain Academy Handball ; que le Mineur sera donc sous ma responsabilité jusqu'à son accueil au centre d'entraînement de la Paris Saint-Germain Academy.

(4) Accepte que le Mineur soit sous la responsabilité de la Paris Saint-Germain Academy Handball à compter de son accueil au centre d'entraînement par le personnel de la Paris Saint-Germain Academy et jusqu'à son départ, et :

- certifie avoir été informé par la Paris Saint-Germain Academy Handball et avoir pris connaissance des conditions générales de la Paris Saint-Germain Academy Handball et de son règlement intérieur, que le Mineur s'engage à respecter ;
 - s'engage à ce que le Mineur respecte par ailleurs toute consigne ou directive du personnel de la Paris Saint-Germain Academy Handball;
 - se porte garant financier en cas de dégradation volontaire occasionné par le Mineur pendant toute la durée des Evénements.

(5) Reconnaît avoir pris toutes les assurances nécessaires pour couvrir le Mineur dans le cadre des Evénements notamment en ce qui concerne la responsabilité civile, les transports, les vols, les accidents, le rapatriement sanitaire, etc.

Je communique ci-après, le nom, l'adresse et le numéro de ma police d'assurance ainsi le numéro d'assistance 24h/24.

(6) Certifie avoir été informé par la Paris Saint-Germain Academy Handball :

- que le Mineur ne dispose pas par l'intermédiaire de la Paris Saint-Germain Academy Handball, pendant la période susvisée, d'un contrat d'assurance le garantissant en cas d'atteinte corporelle subie durant cette période ;
- de l'intérêt que présente la souscription d'un tel contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le Mineur peut être exposé par la pratique du football durant cette période.

(7) Renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de la Paris Saint-Germain Academy Handball et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant durant les Evénements.

(8) Autorise expressément, en cas d'accident survenu et uniquement lorsqu'il se trouve dans l'impossibilité de joindre le(s)



DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

titulaires de l'autorité parentale ou le(s) tuteur(s) légal(ux) par téléphone, à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'état de santé du Mineur et à prendre toutes les décisions que la situation exige pour assurer sa prise en charge et l'accompagner dans ce cadre. En cas d'hospitalisation, la Paris Saint-Germain Academy Handball s'engage à vous informer, dans les plus brefs délais, de la situation.

(9) Informe également la Paris Saint-Germain Academy Handball que :

- le Mineur est sujet aux allergies notamment alimentaires/ d'intolérances médicamenteuses :
(préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication le signaler).

- le Mineur est asthmatique /ou d'intolérances médicamenteuses et/ou de problèmes lors d'exercices physiques :

- le Mineur peut rencontrer des douleurs, des difficultés lors de certains exercices physiques :

(10) Accepte que la Paris Saint-Germain Academy Handball prenne les mesures nécessaires en cas de non-respect des règles élémentaires de sécurité, de bonne tenue et de comportement par le Mineur lors des Evènements, sachant que je serai responsable financièrement et juridiquement des agissements du Mineur. Tous les frais notamment engagés pour le retour au domicile du Mineur seront à ma charge.

(11) Autorise le Mineur à effectuer les déplacements liés à ces sorties dans tout véhicule (bus ou voiture) conduit par un salarié Paris Saint-Germain Academy Handball ou par un transporteur professionnel (bus).

(12) S'engage à ne pas entreprendre de poursuites contre la Paris Saint-Germain Academy Handball ou à demander de remboursement de frais dans le cas où le Mineur devrait être renvoyé pour manquement aux règles de bonne conduite.

Fait le

Signature :

À

